

Généralités

- **La section vous propose :**
 - Des cours de gymnastique complets (cardio, abdos-fessiers, pilate) en musique,
 - les cours sont mixtes, et dirigés par 3 animatrices diplômées.
- Des sorties à caractère sportif ou familial : Week-end Balnéo, Espelette (randonnée et course des crêtes)... Organisation de stage : marche nordique... stage de yoga
- Participation aux 10kms du Haillan, et à diverses manifestations communales (Le Haillan est dans la Place, Téléthon, Forum de la vie locale)

- **Droit à l'image :**

Tout adhérent abandonne son droit à l'image et autorise la section à afficher sa photo dans toutes les publications internes et externes et sur le site internet.

Site internet de la section

<http://ash-gym-sportloisirs.clubeo.com>

Adresse mel de la section : ASH.Sport-loisirs@laposte.net

- **Tenue vestimentaire :**

Par mesure d'hygiène, il est conseillé d'avoir un drap de bain à poser sur le tapis mis à disposition. **Des chaussures de sport adaptées (pas de ballerines en toile) sont indispensables.**

Règlement

Faire partie de notre section induit que vous devez :

Art. 1 : Avoir 16 ans au minimum . Etre à jour de votre cotisation et avoir fourni un certificat médical.

Art. 2 : Avoir sa licence sur soi à chaque cours, pour contrôle éventuel.

Art. 3 : **Aider l'animatrice à sortir et ranger le matériel à chaque cours.**

Art. 4 : Les enfants sont admis dans la salle, dans la mesure où ils ne perturbent pas le cours et sous la responsabilité de l'adhérent.

Bureau de la Section Saison

2015 -2016

Présidente Vice-Présidente



Danielle LE TANTER

☎ 05 35 31 86 74



Gisèle CASSAGNE

☎ 05 56 57 60 77

Trésorier(e)



André BOTELLA

☎ 05 56 55 98 20

Trésorière Adjointe



Valérie PONTACQ

☎ 09 60 04 15 08

Secrétaire



Eliane CAHUZAC

☎ 05 56 57 59 34

Secrétaire Adjointe



Danielle DUHAMEL

☎ 05 56 34 06.00

COMMISSION ANIMATION



BILLUART Joséphine

☎ 06 10 77 21 46



CASSAGNE Gisèle

☎ 05 56 57 60 77



Marie-Claude ROUET

☎ 05 56 28 50 65



Philippe ROUZE

☎ 05 56 28 40 89

Bureau de la section jusqu'à la prochaine AG

A

Adhésion

Pièces à fournir :

- Votre **bulletin d'inscription** dûment rempli et signé.
- Un **certificat médical obligatoire** autorisant la pratique de la gymnastique.
- Votre **paiement** (chèque à l'ordre de l'A.S.H. section Sport et Loisirs)
- Une **photo d'identité** récente (inscrire au dos nom et prénom et jours des cours suivis).
- **2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse (format demi A4)**

Retour impératif du dossier complet dans les 15 jours qui suivent l'inscription.

La fédération vous enverra la licence par internet
Votre adresse internet est indispensable.

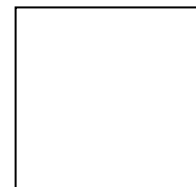
Sport Loisirs

Chaque adhérent qui y participe doit avoir souscrit **une assurance individuelle responsabilité civile** lui assurant une couverture en cas d'accident corporel et autres.

**LA SECTION ET SES DIRIGEANTS NE SONT PAS
RESPONSABLES DES DOMMAGES
QU'ILS POURRAIENT Y SUBIR OU CAUSER A
AUTRUI**

L'assurance comprise dans la licence ne couvre que les accidents survenant lors des cours hebdomadaires de gymnastique.

Consultez régulièrement votre boîte mails et mail et le tableau d'informations mis à votre disposition dans chaque salle afin de ne pas rater les inscriptions aux stages et sorties proposés pendant l'année.



C

La cotisation annuelle vous permet de suivre tous les cours, si vous le désirez.

Cotisation individuelle :

- anciens adhérents : **115€ (*)**
- nouveaux adhérents : **125€** (dont 10€ de droit d'entrée + 5 € ASH)

Cotisation couple :

- anciens adhérents : **210€ (*)**
- nouveaux adhérents : **240€**

(*) 5 € reversés à l'ASH. Cette somme est déductible de votre cotisation si vous êtes adhérent à une autre section de l'ASH et sur présentation du justificatif délivré par cette dernière)

Si inscription en cours d'année, la section applique un tarif dégressif

P

Il est possible de :

- payer avec des chèques vacances
- payer en 2 fois lors du premier trimestre, si vous optez pour ce choix, établir 2 chèques au moment de l'inscription (chèques à l'ordre de l'A.S.H. section Sport et Loisirs) : Le 1^{er} sera encaissé à l'inscription, Le 2^{ème} le mois suivant.

La section fournit une attestation de paiement de la cotisation aux adhérents qui peuvent obtenir une participation de leur Comité d'Entreprise. Pensez à l'indiquer sur le bulletin d'inscription

M

20€ Inclure cette somme au chèque d'adhésion

(Tailles S & M en stock – Modèle femme